

SEANCE PUBLIQUE

20/12 : Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en séance publique

Lundi 20 décembre, l'Assemblée départementale s'est réunie en séance publique, sous la présidence de Martial Saddier. Elle a notamment approuvé la mise en place de Fonds d'aide pour les exploitations agricoles victimes d'intempéries exceptionnelles ou de crises sanitaires. Le Département s'est également exprimé en faveur du lancement d'un schéma départemental des déplacements à horizon 2050 et du lancement de la concertation publique sur l'aménagement de la RD 903 à 2x2 voies entre l'A40 et le carrefour des Chasseurs.

Fonds d'aides exceptionnelles en faveur des filières agricoles :

L'agriculture de la Haute-Savoie est tournée vers l'excellence avec des filières essentiellement basées sur des produits sous signes officiels de qualité, ambassadeurs de nos territoires de montagne. Les agriculteurs travaillant avec le vivant, qu'il soit animal ou végétal, savent intégrer les phénomènes météorologiques dans la conduite de leurs exploitations. Pour autant, certains risques sanitaires ou aléas climatiques exceptionnels échappent aux efforts de la profession agricole. Afin de garantir ce patrimoine productif savoyard favorable au maintien de la qualité des paysages, l'Assemblée départementale a donné ce jour un accord de principe à la mise en place d'un fonds d'aide en faveur des filières agricoles affectées par de tels phénomènes ; exploitations agricoles, organisations collectives (syndicats, Organismes de Défense et de Gestion...), coopératives agricoles, dans le respect des possibilités fixées par la loi NOTRe.

Environnement :

L'Assemblée départementale a voté ce jour l'acquisition de l'alpage Praz d'Zeures auprès de la commune de Serraval pour un montant de **300 000€**. Celui-ci est constitué d'un ensemble parcellaire de 89,41 ha situé sur la face est de la Tournette. Il comporte un refuge et deux petits bâtiments annexes (abris de berger, abris de chasseurs, ainsi qu'un câble de ravitaillement de l'alpage). Il présente des enjeux environnementaux, pastoraux et touristiques forts. Cet alpage deviendra un espace naturel sensible du Réseau Ecologique Départemental (RED).

Routes :

Schéma départemental des déplacements :

L'Assemblée départementale s'est prononcée en faveur de l'élaboration d'un schéma départemental des déplacements à perspective 2050. Ce dernier devra s'appuyer sur le diagnostic du territoire établi sur la base des flux actuels, des capacités et de la sécurité actuelle des différentes infrastructures, des orientations de mobilité fixées par le Département, notamment sur les parts modales, afin de fournir les outils d'analyse et de programmation relatifs à la mise en œuvre de cette politique. Afin de mener à bien ce projet, le Département fera appel à une

assistance à maîtrise d'ouvrage chargée de l'accompagner dans sa démarche, en vue de la présentation fin 2022 d'un schéma départemental des déplacements finalisé.

A40 Chasseurs :

L'Assemblée départementale a approuvé ce jour le lancement de la concertation publique de l'aménagement de la liaison entre l'A40 et le carrefour des chasseurs sur le tracé de l'actuelle RD 903. Les grandes orientations du projet sont la mise à 2x2 voies de la RD 903 entre le diffuseur autoroutier de l'A40 à Findrol et l'échangeur des chasseurs à l'entrée ouest de l'agglomération d'Annemasse ainsi que le traitement des liaisons entre la RD 903 et les autres voiries départementales à proximité et l'A40. La reconfiguration du diffuseur avec l'A40 relève de la maîtrise d'ouvrage de l'Etat. Le reste du projet relève de la maîtrise d'ouvrage du Département de la Haute-Savoie.

Afin de mettre en œuvre le projet, il convient désormais de préparer la concertation préalable pour le projet de liaison entre l'A40 et le carrefour des Chasseurs.

Suppression du passage à niveau 49 à Ville-la-Grand :

L'Assemblée départementale a approuvé ce jour l'aménagement d'une passerelle de franchissement provisoire de la voie ferrée à proximité immédiate du PN 49 afin de sécuriser le cheminement des piétons sans attendre la dénivellation du passage à niveau. Le Département va lancer une étude pour la réalisation de cette passerelle. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de suppression du PN 49, sur la RD 15.

▪ Education :

Le Département s'est conformé progressivement aux objectifs de la loi EGALIM imposant un objectif d'achat de minimum 50 % de denrées dites de qualité et durables pour la restauration scolaire. Toujours soucieux d'offrir aux collégiens des repas diversifiés et de qualité, le Département a souhaité dans le même temps intensifier les achats locaux de denrées alimentaires. Afin d'inciter les collèges à développer cette part d'achat local, une enveloppe de 300 000 € a été inscrite au Budget Primitif 2021. Elle est attribuée sous forme de participations en fonction de leur engagement dans la démarche. Une première répartition de 200 000€ a déjà eu lieu. Le Département a procédé ce jour à la seconde répartition d'un montant global de **100 000€**, à destination de 39 collèges publics.

▪ Social :

L'Assemblée départementale a voté ce jour un accord de principe pour l'octroi d'une subvention d'investissement pour la reconstruction de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) du Centre Arthur Lavy à Thorens-Glières. La capacité théorique actuelle de la structure est de 109 places. Au regard des besoins et du taux d'équipement en MAS, très bas en Haute-Savoie, il importe de prévoir une capacité de 120 à 130 lits, à discuter avec l'Agence Régionale de Santé. Le coût de l'opération d'investissement est estimé à environ 25 M€.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Perrine LODS
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GROS
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
@htesavoiepresse